

# 5 RISQUES À CONSIDÉRER LORS D'UN TRAVAIL À PROXIMITÉ D'ARÊTES

Question : quels sont les principaux risques qu'ont en commun des travaux temporaires sur des toits plats, l'installation d'échafaudages et l'entretien de hauts pylônes électriques ?

Si vous avez répondu « risque de chute », vous avez raison. Cependant, ce qui rend ces tâches potentiellement plus dangereuses est la probabilité que ces travaux soient exécutés à proximité d'arêtes. Ces arêtes présentent des risques très spécifiques que les travailleurs et les professionnels de la sécurité se doivent de prendre en compte.



## RISQUE 1 | SOUS-ESTIMATION DE LA GRAVITÉ DU DANGER

Aussi évident que cela puisse paraître, le risque de chute augmente lorsqu'une tâche est effectuée à proximité d'une arête. Il est donc primordial de prendre des mesures de sécurité appropriées. Parmi les scénarios types, on peut citer le cas d'un travailleur se déplaçant sur un toit plat ou un échafaudage dans le but d'installer des plateformes sur le flanc d'un immeuble. Dans de telles circonstances, une chute peut survenir en un clin d'œil pour plusieurs raisons : fatigue ou manque momentané de concentration, réaction à un bruit inattendu, ou glissade ou perte d'équilibre, en particulier si le travailleur porte des outils ou du matériel lourds.

**SOLUTION :** Naturellement, la meilleure solution consiste à éliminer entièrement le risque en évitant de travailler à proximité d'arêtes. Cependant, lorsque cela n'est pas possible, les entrepreneurs doivent collaborer avec les chargés de projet, à un stade précoce, afin d'installer une infrastructure de protection, par exemple des points d'ancrage. Par la suite, il importe de sélectionner un équipement de protection individuelle antichute (EPIAC) de haute qualité et d'imposer son utilisation obligatoire tout en sensibilisant les travailleurs aux risques.

## RISQUE 2 | INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION COLLECTIVE (EPC) SANS EPIAC

L'EPIAC, consistant notamment en garde-corps et filets de sécurité, est essentiel pour empêcher les travailleurs de chuter sur arêtes. Ce type d'équipement prévaut traditionnellement sur l'EPIAC car il protège tous les travailleurs de façon égale et à tout moment, sans que l'individu n'ait à intervenir. Cependant, l'installation de l'EPIAC à elle seule peut mettre les travailleurs en danger si ces derniers ne sont pas munis d'EPIAC.

**SOLUTION :** la sécurité est grandement renforcée par l'utilisation d'un EPIAC permettant aux travailleurs de s'attacher constamment à un point d'ancrage afin d'avoir les mains libres. Le système employé est généralement une longe avec absorbeur d'énergie ou un enrouleur à rappel automatique à câble.

## RISQUE 3 | UTILISATION D'UN MAUVAIS POINT D'ANCRAGE

Un point d'ancrage mal positionné peut exposer les travailleurs qui chutent avec un EPIAC à l'effet dit de « balancier ». Cet effet peut provoquer de graves lésions si le travailleur se cogne aux surfaces avoisinantes, par exemple à un mur ou à une poutre saillante. Plus l'angle entre le travailleur et le point d'ancrage est large, plus il faut de temps pour atteindre une position située directement sous le système d'ancrage en cas de chute, c'est-à-dire là où l'enrouleur à rappel automatique peut arrêter la chute.

Le fait de ne pas tenir compte de la hauteur libre sous un point d'ancrage peut également faire peser de graves dangers sur les travailleurs, car ils risquent de toucher le sol avant que l'EPIAC ne puisse les arrêter.

**SOLUTION :** Ces problèmes pourront être évités en installant le point d'ancrage directement au-dessus de la zone de travail et en s'assurant que l'angle critique entre le travailleur et le point d'ancrage ne dépasse pas 30 degrés. Il importe également, lors du choix du point d'ancrage, de tenir compte de la distance requise pour que l'EPIAC fonctionne, ainsi que de l'emplacement du point d'ancrage et de sa distance au sol.

## RISQUE 4 | UTILISATION D'ENROULEURS À RAPPEL AUTOMATIQUE NON TESTÉS POUR LE TRAVAIL À PROXIMITÉ D'ARÊTES

L'utilisation de l'EPIAC est certes primordiale, mais elle ne garantit pas nécessairement une protection égale en cas de chute d'un travailleur sur arêtes. Si le câble ou la sangle de l'EPIAC heurte violemment une bordure, il ou elle peut se rompre – à moins qu'il ou elle n'ait été soumis(e) à une batterie de tests spécifiques visant à démontrer sa résistance. La pression exercée sur l'EPIAC est naturellement plus forte si celle-ci a été accrochée horizontalement (au sol ou à hauteur d'épaule) plutôt que verticalement (au-dessus de la tête).

**SOLUTION :** Lorsqu'il n'est pas possible de positionner un point d'ancrage au-dessus de la tête, par exemple lors de travaux sur un toit plat ou sur un échafaudage monté depuis le sol, il est primordial de s'assurer que l'enrouleur à rappel automatique à câble a été entièrement testé sur des arêtes pour une utilisation à l'horizontale, et ce conformément à la version la plus récente de la norme EN 360.

## RISQUE 5 | UTILISATION D'ÉQUIPEMENT MAL ENTRETENU

L'état de l'EPIAC peut se dégrader à la suite d'une utilisation intensive ou à une exposition extérieure. Par conséquent, les travailleurs peuvent être grièvement blessés en portant un équipement qui, bien que répondant initialement aux normes de sécurité, n'assure plus le même degré de protection. En effet, un équipement usé et endommagé ne fonctionnera pas comme prévu en cas de chute.

**SOLUTION :** Des procédures d'inspections régulières sont essentielles et doivent supposer, par exemple, de tordre la sangle au-dessus d'un tuyau ou d'un mandrin, d'une extrémité à l'autre. En faisant lentement tourner la sangle, il est possible de vérifier sur toute sa circonférence la présence éventuelle de déchirures, de coupures ou d'accrocs ou la trace éventuelle de dégradations à long terme, qui incluent un gonflement, une décoloration, des fissures, des surfaces friables et des zones dures. Les composants de la sangle doivent être lavés, soigneusement séchés et stockés à l'abri de la chaleur excessive, de la fumée, de vapeurs ou d'agents corrosifs.